



le 28 juillet 2014

COMMUNE
DE
COBRIEUX
59830

PROCES-VERBAL REUNION CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 24 JUILLET 2014 – 20 HEURES 15

Présents : Jean DELATTRE, Maire, Gérard NOCK, Rita TRINEZ, Patrick LEMAIRE, Adjoint, Rufin COCHETEUX, Marie-Pierre CLAISSE, Martial CARIDROIT, Lise MIGNON, Pauline LAHOUSSE, Patrick LESAGE, Christophe THIEBAUT et Chantal BAERT, Conseillers municipaux.

Procuration :

Gaëlle VITTRANT qui mandate Lise MIGNON,
Alain DECHAUME qui mandate Martial CARIDROIT.

Absent : Christophe VANHALST.

1 - Approbation des procès-verbaux des 10 et 26 juin 2014

Procès-verbal du 10 juin 2014 :

Pas de remarque. Le procès-verbal est approuvé par 13 voix pour et 1 abstention : Marie-Pierre CLAISSE, absente lors de la séance.

Procès-verbal du 26 juin 2014 :

Remarque : Patrick LEMAIRE apparaît en présent et en absent. Lire "absent".

Remarque de Martial CARIDROIT : qui demande d'écrire le point 6 "information sur le dossier gestion de l'eau", comme suit : "Martial CARIDROIT, représentant la commune dans les dossiers de gestion de l'eau, a réalisé une présentation pour informer l'ensemble du conseil municipal sur ce dossier et présenter les chantiers prévus, qui pourraient démarrer dans les prochains mois.

Plus de remarque n'étant formulée le procès-verbal est approuvé par 11 voix pour et 3 abstentions : Pauline LAHOUSSE, Marie-Pierre CLAISSE et Patrick LEMAIRE, absents lors de la séance.

2 – Approbation proposition tarifs des services périscolaires pour la rentrée 2014-2015

La commission finances a travaillé sur les tarifs des services périscolaires applicables à compter de septembre 2014. Chacun a reçu les propositions de la commission.

Cantine :

Monsieur le Maire précise :

- application à partir de septembre 2014 d'un tarif maternel et primaire pour les premières tranches, jusqu'alors à tarif unique alors que les autres tranches ont un tarif différencié pour les maternels et les primaires ;
- proposition : augmenter de 2 % (équivalent à l'augmentation appliquée par le prestataire de service pour les repas de cantine). Pour information, Monsieur le Maire explique que l'augmentation appliquée par le prestataire est de 3,27 %, ramenée pour la commune à 2% en raison des bonnes relations entretenues par les deux parties. Monsieur le Maire précise encore qu'un repas coûte 4,59 € hors frais de chauffage.

Martial CARIDROIT demande la position de la commune par rapport aux tarifs appliqués sur les communes avoisinantes. Cette question a été examinée il y a quelques temps, répond Monsieur le

Maire, Cobrieux se situant alors dans la moyenne haute. Pour rappel : il n'y a pas eu d'augmentation l'année précédente.

Des communes appliquent des tarifs inférieurs, précise Rita TRINEZ, mais c'est aussi un moyen pour une commune moins favorisée d'apporter une aide sociale à la population.

Garderie :

Proposition de la commission pour répondre aux nouveaux horaires suite à l'application de la réforme des rythmes scolaire : appliquer un tarif horaire au quart d'heure. Pour rappel : accueil des enfants à partir de 7 h 30 jusque 8 h 45 et de 16 h 30 à 19 h.

Christophe THIEBAUT fait remarquer le coût de ce service pour une famille nombreuse. Monsieur le Maire répond que le tarif est calculé selon le quotient familial qui repose sur le nombre de part et qui, par conséquent, prend en compte la composition de la famille.

Pauline LAHOUSSE approuve le calcul au ¼ d'heure, plus juste pour les familles.

Étude surveillée :

Plusieurs parents ont évoqué leur incompréhension face au mode de calcul de l'étude.

La commission finances propose d'appliquer deux tarifs :

- un tarif forfaitaire mensuel de 21 € avec inscription au trimestre
- un tarif ponctuel de 2,20 € la présence d'étude.

Monsieur le Maire rappelle que la Municipalité prend en charge un goûter pour les enfants fréquentant la garderie ou l'étude.

Plus de remarque n'étant formulée, Monsieur le Maire propose aux Elus d'approuver ces tarifs. Par 13 voix pour et 1 abstention : Gaëlle VITTRANT, les tarifs proposés sont approuvés selon le détail ci-dessous :

CANTINE					
Q.F.	QF < 457	457 < QF < 660	661 < QF < 863	864 < QF < 1066	QF > 1067
Proposition année scolaire 2014-2015 avec augmentation de 2 %	maternels :2,66 € primaires :2,71 €	maternels :2,76 € primaires :2,82 €	maternels :3,12 € primaires :3,22 €	maternels :3,44 € primaires :3,54 €	maternels :3,74 € primaires :3,84 €

GARDERIE					
achat	QF < 457	457 < QF < 660	661 < QF < 863	864 < QF < 1066	QF > 1067
40 ½ h + 2 % 80 ¼ h	40,35 €	42,05 €	44,55 €	47,05 €	49,96 €
100 ½ h + 2 % 200 ¼ d'h	92,48 €	97,67 €	103 €	108,30 €	112,55 €
200 ½ h + 2 % 400 ¼ h	164,51 €	172 €	180,50 €	186,86 €	193,24 €

ETUDE SURVEILLEE :

Tarif forfaitaire serait de 21 €, le tarif ponctuel de 2,20 € la séance.

3 – Reconduction du marché de service signé par la CCPC avec l'association Interval, évaluation du besoin et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention

Monsieur le Maire explique que la commune adhère au groupement de commandes mis en place par la communauté de communes pour l'entretien des espaces verts. Le marché vient à échéance en décembre 2014. La CCPC a décidé de relancer le marché pour durée de 1 an à compter de janvier 2015. La commune adhère à ce groupement pour 400 heures. Travaux demandés : taille des haies et selon le temps restant nettoyage des espaces verts et entretien annuel des cimetières. Monsieur le Maire propose de reconduire la commande dans les mêmes termes pour la commune, en effet le personnel technique n'est pas équipé pour gérer les tailles des haies, il faudrait que la commune s'équipe d'échafaudage, de matériel de coupe, etc ... ajouté au coût du temps de travail, il est préférable d'adhérer au groupement de commandes.

A l'unanimité les Elus :

- autorise Monsieur le Maire à adhérer au marché de groupement de commandes pour 400 heures,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commandes dès que le marché sera attribué.

4 – Organisation de la braderie du 7 septembre

Lieu : ces 4 dernières années la braderie s'est déroulée Petite Rue, plusieurs riverains de la Grand'Rue ont souhaité que la braderie soit organisée Grand'Rue explique Monsieur le Maire. La circulation serait alors coupée, avec une déviation mise en place au niveau du rond-point de Genech pour diriger les véhicules vers la rue de Convelin. Pour ceux qui viendraient de Bourghelles ou Bachy, ils seront invités à passer Petite Rue pour rejoindre Genech.

Gérard NOCK et Rufin COCHETEUX se charge de la logistique.

Monsieur le Maire prendra les dispositions réglementaires nécessaires.

Monsieur le Maire a reçu une demande d'une commerçante de Chéreng qui souhaite installer un stand de vente de vêtements et accessoires féminins. Monsieur le Maire demande aux Elus quelle réponse apporter à cette commerçante. Si on ouvre la porte aux professionnels la braderie perdra son caractère "vide grenier".

Après discussion, les Elus estiment qu'effectivement la braderie perdrait son caractère et décident de ne pas donner suite aux demandes des commerçants.

5 – Point sur les Nouvelles Activités Périscolaires (NPA) – constitution d'un comité d'évaluation

Maire-Pierre CLAISSE explique l'organisation qui sera mise en place dès le jour de la rentrée scolaire. Le personnel communal est attaché aux NAP ainsi qu'une personne extérieure, habitante de la commune, qui est recrutée pour l'intervention du mardi. Les ateliers proposés par le personnel communal étant définis, il manquait l'organisation d'un créneau.

La bibliothèque du nord lance une nouvelle animation "création et animation d'un musée éphémère. Il est prévu d'utiliser cet outil, explique Marie-Pierre CLAISSE. Les enfants seront invités au travers de livres choisis à créer des "choses farfelues" qui seront ensuite exposées "au musée éphémère" organisé par la bibliothèque du Nord.

Les élèves seront partagés en 5 groupes. Tous les groupes participeront aux différents ateliers selon un planning établi sur l'année scolaire. Les NAP regroupent un atelier arts plastiques, le musée zinzin, de l'expression corporelle et du sport.

Constitution d'un comité d'évaluation :

Monsieur le Maire rappelle la réunion publique organisée il y a quelques mois pour la présentation de la réforme des rythmes scolaires. Lors de cette réunion 8 parents s'étaient inscrits comme intervenant bénévoles. Ces parents ont été invités à participer au comité d'évaluation qui sera complété par 3 Elus et par les membres de la commission : Rita TRINEZ, Marie-Pierre CLAISSE et Monsieur le Maire.

Pauline LAHOUSSE propose d'élaborer une grille d'évaluation avec indicateur qui servira de base aux membres du comité d'évaluation.

Monsieur le Maire invite les Elus intéressés par cette mission à se signaler auprès de Marie-Pierre CLAISSE.

6 – Point sur l'enquête seniors

Rita TRINEZ retrace les différentes étapes de ce dossier : un questionnaire élaboré par la commission seniors en partenariat avec le centre de formation professionnel de l'Institut de Genech. Une invitation a été adressée aux Coberloises et Coberlois de plus de 65 ans. 17 d'entre eux ont accepté d'être interviewés. Les étudiants ont ensuite analysé les réponses.

En résumé, les principales activités plébiscitées sont, par catégories :

- activités plutôt culturelles :
- * théâtre
- * repas conviviaux à préparer et partager ensemble le midi
- * atelier informatique : perfectionnement photo
- * cinéma ensemble ;
 - viennent ensuite, mais moins de 50 % , :
- * aller au musée ou au concert
- * activités sportives : randonnée et, pour quelques uns, la piscine et la gymnastique
- * activités manuelles : jardinage et, pour quelques uns, décoration, cuisine ensemble et autour des fils : couture, tricot...
- * jeux : jeux de société et jeux de cartes ;
 - et presque la moitié des personnes rencontrées ont envie de partager leur savoir et sont prêts à animer.

Une réunion publique sera organisée à l'attention de tous, le jeudi 4 septembre prochain à 14 heures salle communale. Objet : expliquer et informer chacun et pourquoi pas susciter de nouveaux adhérents.

7 – présentation des dossier sur la gestion de l'eau

Information reportée lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal.

8– Questions diverses :

Voie douce :

Patrick LEMAIRE présente le projet d'aménagement d'une « voie verte – vélo route » entre Genech et Cobrieux. Monsieur Luc FOUTRY, Vice Président en CCPC, en charge de l'aménagement, est venu sur Cobrieux et a confirmé l'intérêt pour la commune d'intégrer ce projet. Est également évoqué le devenir de la ligne SNCF Ascq-Baisieux. La CCPC soutient une demande de réhabilitation en voie de circulation réservée aux bus mais il semble difficile alors d'interdire aux autres véhicules de l'emprunter et ce sera alors une voie routière qui traversera la campagne. La CCPC et la Région doivent travailler sur ce dossier, il est important que Cobrieux s'y inscrive et soit représenté aux réunions de travail.

Chiens errants :

Des chiens errent sur la commune, principalement en soirée, et éventrent les poubelles. Si ces animaux sont identifiés, le propriétaire sera aussitôt contacté.

Demande de subvention :

La maison hospitalière (accueil des familles) sollicite une subvention exceptionnelle. Une discussion s'engage sur l'opportunité d'apporter une aide communale. Beaucoup de demandes sont reçues en mairie, est-ce vraiment aux communes de répondre à chacune, demande Monsieur le Maire, c'est peut être tout simplement la sensibilité de chacun à faire ou non un don.

Banque alimentaire :

Cette action est reconduite cette année.

Travaux ERDF rue de Convelin :

Monsieur le Maire explique les travaux d'enfouissement de la ligne moyenne tension rue de Convelin pour répondre à la demande de suppression d'un poteau sur une propriété privée. Durant le chantier une conduite d'eau a été percée. Monsieur le Maire prend contact avec les services ERDF pour s'assurer du respect des règles de l'art dans les travaux réalisés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

Prochaine réunion : jeudi 18 septembre 2014 à 20 heures 15 en mairie.

Vu le Maire

Jean DELATTRE
